

Recommandé

Ringier SA
Président du Conseil d'administration
Monsieur Michael Ringier
Dufourstrasse 23
CH-8008 Zurich

Lausanne et Renens, le 14 septembre 2012

Monsieur,

Suite à la décision de fermeture de Swissprinters à Renens, la direction n'a pas voulu entamer la discussion d'un vrai plan social. Elle n'a accepté que de discuter sur base d'un concept social préétabli avec les commissions du personnel qui ne l'ont pas négocié dans la perspective d'une fermeture d'entreprise mais de simples restructurations. De plus, ce concept social avait été négocié sans l'assistance du syndicat. Et pourtant le CCT, auquel adhèrent à la fois Ringier et Swissprinters, prévoit explicitement, en cas de fermeture d'entreprise, l'élaboration d'un plan social avec l'assistance du syndicat. De plus, cet article 407 CCT indique explicitement que ce plan social doit contenir des indemnités de départ.

Pour donner toutes ses chances à la nouvelle société IRL+, nous n'avons pas voulu bloquer formellement la fin de la consultation que la direction de Swissprinters avait fixé unilatéralement ce 14 septembre 2012. Cependant l'assemblée du personnel nous a mandaté pour exiger l'amélioration du concept/plan social pour qu'il soit digne d'une entreprise telle que Ringier qui a toujours été respectueuse des droits de ses employés et qui a les moyens de garantir un vrai plan social dans une entreprise où elle est largement majoritaire et qui fait partie de son groupe.

Nous vous demandons donc d'organiser, au plus vite, d'entente avec le Service de l'Emploi du Canton de Vaud, une réunion de médiation, à laquelle vous seriez présent ou représenté par une personne qui a le pouvoir de décision, pour que nous aboutissions ensemble à transformer le concept social actuel en vrai plan social dans le respect du CCT, mais surtout dans le respect de toutes les personnes touchées durement par cette fermeture d'entreprise.

Désagréablement surpris d'apprendre que vous n'aviez donné aucune réponse au courrier de Syndicom du 16 août concernant notre situation, nous attendons cette fois-ci, de votre part, une prompte proposition de rencontre

En l'attendant impatiemment, nous vous prions de croire, Monsieur, en nos salutations distinguées.


Jean-Marc Dewarrat

Président de la commission du personnel


Yan Giroud

Secrétaire régional de syndicom

Copies

- au Service de l'emploi du Canton de Vaud, M. Roger Piccand, Rue Caroline 11, 1014 Lausanne
- à la direction de Swissprinters
- aux membres de la commission du personnel de Swissprinters Renens
- à la presse
- à l'ensemble du personnel du site de Renens qui a cosigné cette lettre au verso